

Communiqué de presse

Conseil du Jura bernois

Conférence des maires du Jura bernois et du district bilingue de Bienne

Conférence régionale : rencontre CJB-CMJB

La Neuveville / Bévillard, le 22 février 2012

Le Bureau du Conseil du Jura bernois (CJB) et une délégation du comité de la Conférence des maires du Jura bernois et du district bilingue de Bienne (CMJB) ont procédé à un échange de vues au sujet du projet de conférence régionale. Les deux organes qu'ils représentent ont été consultés récemment sur la motion Matti demandant la création d'une conférence régionale constituée uniquement du Jura bernois sans les communes du Seeland ni la ville de Bienne.

Alors que le comité CMJB s'est prononcé contre la motion à une très large majorité, le CJB n'a recommandé son rejet que de justesse. Suite aux débats qui ont eu lieu lors de son assemblée plénière du 25 janvier, le CJB avait souhaité rencontrer la CMJB pour approfondir la discussion.

Le Bureau CJB et la délégation CMJB ont relevé qu'outre les interrogations et les espoirs qu'on rencontre également dans d'autres régions du canton de Berne, le périmètre de la conférence régionale Jura bernois-Seeland engendre des défis supplémentaires liés au bilinguisme et à l'agenda de la politique jurassienne.

Le Bureau CJB a estimé que la décision de son plénum témoignait d'une progression du scepticisme dans le Jura bernois. La délégation CMJB a pour sa part produit de nouveaux documents qui montrent que les exécutifs des communes du Jura bernois sont assez nettement favorables au projet.

A l'issue d'un échange d'avis qualifié de constructif par les participants, la délégation CMJB a décidé, après avoir pris l'avis du Bureau CJB, de proposer à son comité de poursuivre les travaux selon le calendrier prévu, c'est-à-dire de lancer la consultation auprès des communes pour connaître leur avis concernant l'organisation d'une votation en novembre, en sachant que la décision appartiendra au Conseil-exécutif.. La délégation CMJB a également proposé de renforcer l'information du CJB, en particulier si les communes devaient confirmer leur avis favorable, et par là-même engager le processus menant à la création de la conférence régionale.

Informations

Fabian Greub, secrétaire général du CJB, au 032 493 70 73
André Rothenbühler, secrétaire CMJB, au 032 492 71 30